

Image not found or type unknown



## Pv pour stationnement sur emplacement livraisons

Par **Seigneur val**, le **27/10/2015** à **09:34**

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis de contravention pour stationnement gênant de véhicule sur un emplacement réservé aux livraisons.

Je suis retournée au niveau de la place où je m'étais stationnée car je suis tombée des nues. Et effectivement un panneau au début et à la fin du stationnement précisé que l'emplacement est réservé aux livraisons de 7 à 9 heures du lundi au vendredi mais aucun marquage au sol jaune livraison n'y figure. Juste un marquage payant avec une ligne discontinue blanche. Est ce que je peux contester ma contravention ou pas? Merci beaucoup de votre réponse.